

Rôle de la séance publique du 18/10/2024 à 09h00

Président : Monsieur le Président QUILLÉVÉRE
Assesseurs : Monsieur GEFFRAY et Monsieur PENHOAT
Greffière : Madame MARCHAIS

RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU

01) N° 2302488 RAPPORTEUR : M. GEFFRAY

Demandeur M. et Mme E Abdelmalek Me LEFEUVRE
Défendeur MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE
LA RELANCE

Requête de M. et Mme Abdelmalek E contre le jugement n° 2001535 du 23 juin 2023 du tribunal administratif de Nantes en tant qu'il a rejeté leur demande de décharge des cotisations supplémentaires d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux auxquelles ils ont été assujettis au titre des années 2014 et 2015 ainsi que des pénalités correspondantes.

02) N° 2302594 RAPPORTEUR : M. GEFFRAY

Demandeur M. ou Mme. L Régis SELAFA CHAINTRIER
Défendeur DIRECTION DE CONTROLE FISCAL ILE-DE-FRANCE

Requête de M. et Mme Régis et Florence L demandent à la cour d'annuler le jugement n° 2104585 du 28 juin 2023 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté leur demande de réduction de la cotisation supplémentaire d'impôt sur le revenu qui leur ont été réclamée au titre de l'année 2016, et mise en recouvrement le 31 mars 2021.

03) N° 2303558 RAPPORTEUR : M. GEFFRAY

Demandeur M. J Erik Me DE LARMINAT
Défendeur MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE
LA RELANCE

M. Erik J demande à la cour d'annuler le jugement n° 2002731 du 29 septembre 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à prononcer la réduction des cotisations d'impôt sur le revenu, de prélèvements sociaux et taxe sur les plus-values immobilières qu'il a acquittées au titre de l'année 2017 à raison de la plus-value réalisée lors de la vente d'un bien immobilier situé à Saint-Jean-de Boiseau (44).

N° 24/356

**COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL
DE Nantes**

1ère Chambre

Rôle de la séance publique du 18/10/2024 à 09h45

Président : Monsieur le Président QUILLÉVÉRÉ

Assesseurs : Monsieur PENHOAT et Monsieur VIEVILLE

Greffière : Madame MARCHAIS

RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU

01) N° 2302333

RAPPORTEUR : M. PENHOAT

Demandeur	M.	D	Fabien	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
	Mme	D	Murielle	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
	M.	N	Xavier	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
	Mme	P	Christine	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
	Mme	T	Sylvie	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
	M.	C	Philippe	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
	Mme	C	Martine	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
			ASSOCIATION DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DU PAYS DE SILLÉ	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
			ASSOCIATION DITE « SOCIÉTÉ POUR LA PROTECTION DES PAYSAGES ET DE L'ESTHÉTIQUE DE LA FRANCE"	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
	M.	T	Serge	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
	Mme	T	Ghislaine	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
	M.	G	Henri	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
	M.	M	Jean-Claude	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
	Mme	M	Véronique	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
	Mme	L	Elisabeth	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
	Mme	G	Christine	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
	Mme	L	Cécile	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
	M.	D	Julien	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES

Demandeur	M.	G	Georges	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
	Mme	G	Marie-Madeleine	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
	Mme	T	Cécile	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
	Mme	D	Jessica	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
	M.	M	Sébastien	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
	M.	B	Philippe	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
	Mme	K	Martine	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
	Mme	A	Marie-Astrid	SELAS DE BODINAT ECHEZAR AVOCATS ASSOCIES
Défendeur	PREFECTURE DE LA SARTHE SOCIETE PARC EOLIEN DE CRISSE			ELFASSI PAUL

L'Association de défense de l'environnement du Pays de Sille (ADEPS) et autres demandent à la cour d'annuler la décision implicite du 07 juin 2023 par laquelle le préfet de la Sarthe a rejeté leur demande d'enjoindre le pétitionnaire de déposer une demande de dérogation à l'interdiction de destruction d'espèce protégée.

02) N° 2303573 RAPPORTEUR : M. PENHOAT

Demandeur	M. et Mme	G	Adam et Catherine	SCP PIWNICA & MOLINIE
Défendeur	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE			

M. Adame et Mme Catherine G demandent à la cour d'annuler le jugement n° 2011160 du 29 septembre 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande tendant à la décharge des cotisations supplémentaires d'impôt sur le revenu et de contributions sociales auxquelles ils ont été assujettis au titre des années 2016 et 2017, de la contribution exceptionnelle sur les hauts-revenus au titre de l'année 2017 et des pénalités s'y afférentes.

03) N° 2303692 RAPPORTEUR : M. PENHOAT

Demandeur	M.	B	Patrick	CABINET YANN DREVES
Défendeur	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE			

Renvoi par le Conseil d'État, après annulation de l'arrêt n° 20NT02336 du 8 juillet 2022 de la cour administrative d'appel de Nantes, de la requête de M. Patrick B contre le jugement n° 1802708 du 1er juillet 2020 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté sa demande tendant à la décharge des droits supplémentaires de taxe sur la valeur ajoutée, d'un montant de 103 245 euros, auxquels il a été assujetti au titre de la période correspondant à l'année civile 2010.

Rôle de la séance publique du 18/10/2024 à 10h45

Président : Monsieur le Président QUILLÉVÉRÉ
Assesseurs : Monsieur GEFFRAY et Monsieur VIEVILLE
Greffière : Madame MARCHAIS

RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU**01) N° 2400449 RAPPORTEUR : M. VIEVILLE**

Demandeur M. K Ali Me DE LARMINAT
Défendeur MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE
LA RELANCE

M. Ali K demande à la cour d'annuler le jugement n°2011660 du 22 décembre 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à prononcer la décharge des cotisations supplémentaires d'impôt sur les revenus et des contributions sociales mises à sa charge au titre des années 2016 et 2017, ainsi des intérêts de retard correspondants.

02) N° 2400613 RAPPORTEUR : M. VIEVILLE

Demandeur SARL ABI FRANCE ACTIONEAO AVOCATS
Défendeur MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE
LA RELANCE

la SARL ABI FRANCE demande à la cour d'annuler le jugement n° 2103112 du 29 décembre 2023 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté sa demande tendant à prononcer la décharge des rappels de taxe sur la valeur ajoutée qui lui a été assignés au titre de la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2016.

03) N° 2400986 RAPPORTEUR : M. VIEVILLE

Demandeur M. V Quentin CABINET CGC GWENVAEL
COUHAULT
Défendeur MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE
LA RELANCE

M. Quentin V demande à la cour d'annuler le jugement n°2201439 du 9 février 2024 par lequel le tribunal administratif de Caen a rejeté sa demande tendant à prononcer la décharge des cotisations supplémentaires d'impôt sur le revenu auxquelles il a été assujéti au titre de l'année 2018 et des intérêts de retard et majorations correspondants.

